

Dans de gras pâturages

Article 9 de la série n° 5 de l'année 2025

Exerce-toi à la piété

Pour rester en bonne condition physique, il faut de la discipline. Si vous souhaitez perdre du poids ou renforcer vos muscles, vous devez faire des efforts : exercices physiques combinés à un régime alimentaire. Sommes-nous prêts à faire des efforts en vue de l'état de notre cœur et de notre « condition spirituelle » ? Paul exhortait Timothée à s'exercer à la piété, car comparé à cela, l'exercice physique n'a que peu d'utilité (*).

(*) « *Rejette les fables profanes et de vieilles femmes, et exerce-toi toi-même à la piété : car l'exercice corporel est utile à peu de chose, mais la piété est utile à toutes choses, ayant la promesse de la vie présente et de la vie qui est à venir* » (1 Timothée 4 v.7-8).

Note :
Le texte présenté est issus de la traduction d'un journal « In Grazige Weiden » paraissant tous les deux mois, pour les jeunes, comme pour les vieux. L'auteur et éditeur a donné son accord pour cette traduction et diffusion.

Cet exercice spirituel est une source de joie, mais il implique également une certaine discipline. Il est nécessaire de réserver du temps pour la lecture de la Parole de Dieu et pour la prière. Parfois, cela nous oblige à renoncer à des choses que nous trouvons très agréables et intéressantes, mais le gain spirituel en vaut la peine !

Si nous sommes exercés à la pratique de la piété, nous sommes alors équipés pour le combat de chaque jour, capables de repousser les attaques du malin et prêts à vivre avec et pour le Seigneur Jésus. C'est là que réside notre bonheur et notre joie.

Ne relâchons pas nos efforts dans cet exercice !